

**Direction des jurys  
de l'enseignement secondaire**  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

[enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)  
[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)

# Les Jurys de la Communauté Française de l'enseignement secondaire ordinaire

## Consignes d'examens

Cycle	2021-2022/1
Titre	CESS Technique de qualification  Technicien en comptabilité Technicien commercial
Matière	Documents commerciaux - Eco 1

## I. Informations générales

### ●●● Identification de la matière

Nom de l'option de base groupée (OBG) : Technicien commercial et technicien de bureau

Liste des matières (grille-horaire) :

<b>TECHNICIEN COMMERCIAL</b>
<b>MATIERE</b>
Documents commerciaux - Eco 1

<b>TECHNICIEN DE BUREAU</b>
<b>MATIERE</b>
Documents commerciaux - Eco 1

### ●●● Programme

Selon la réglementation, les questions d'examens porteront sur les programmes de la Fédération Wallonie-Bruxelles<sup>1</sup>. Ces programmes sont téléchargeables sur le site <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/programmes>.

	Numéro du programme	Lien
Technicien commercial	111/2002/248B	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/prog/111/2002/248B%20.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/prog/111/2002/248B%20.pdf</a>
Technicien de bureau	406/2011/248B	<a href="http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/prog/406/2011/248B.pdf">http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/prog/406/2011/248B.pdf</a>

Rappel : ces consignes ne se substituent pas au programme de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elles complètent le programme et précisent notamment les modalités d'évaluation.

### ●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Titre : le Certificat d'enseignement secondaire supérieur pour l'enseignement secondaire technique de qualification

<sup>1</sup> Article 10 du Décret du 27/10/2016 portant organisation des jurys de la Communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire  
[Consignes d'examens \[OBG\]](#)

## II. Organisation de(s) l'examen(s)

### ●●● Modalité d'évaluation d'examen(s)

Eco 1 : oral

### ●●● Condition pour présenter l'épreuve

#### L'examen à Bruxelles rue A Lavallée

##### ●●● Matériel

Matériel autorisé : calculatrice : bic, marqueurs, lattes ...

Matériel refusé : Gsm, montre connectée, ...

##### ●●● Ce qui est attendu du candidat = consignes d'examens

- Répondre aux questions théoriques ou pratiques
- Être clair, précis et concis
- Soigner la présentation et l'orthographe

### ***Attention de bien lire et analyser le programme***

#### Evaluation et sanction des études

##### ●●● Pondération

Chaque matière sera évaluée sur 20

##### ●●● Dispense

Rappel des conditions de dispenses : être présent à l'ensemble des examens. Pas de dispenses partielles si une matière = plusieurs examens

##### ●●● Rappel du règlement

En cas d'absence non justifiée à deux épreuves lors d'un même cycle, la Direction de l'organisation des jurys pénalisera le candidat en se donnant le droit de ne pas organiser pour ce candidat les épreuves pour lesquelles il a été absent lorsqu'il s'inscrit à un autre cycle suivant ou en attribuant toute autre sanction qu'elle jugera opportune.